

DRS003 - Droit du travail : bases - aspects individuels et collectifs

Présentation

Prérequis

Tout public.

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances de base et les principes de mise en oeuvre du **droit du travail** portant sur les relations individuelles et collectives du travail dans l'entreprise.

L'approche est concrète et interactive.

Programme

Contenu

- Présentation et définition des différentes sources du droit du travail (Code du travail, conventions collectives, etc.), des juridictions compétentes (CPH, etc.) et de l'administration du travail (inspection du travail)

- Relations individuelles du travail : procédure de recrutement, contrat de travail, CDD, contrat de travail temporaire, pouvoirs de l'employeur, libertés et droits de la personne du travailleur salarié, rémunération (salaire, etc.), santé et sécurité, temps de travail, repos et congés, exécution du contrat, modification et suspension du contrat, modes de rupture du contrat de travail

- Relations collectives du travail : droit syndical, négociations collectives, instance de représentation du personnel (CSÉ), prérogatives et moyens d'action, protection des représentants des travailleurs, conflits collectifs du travail (grève)

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

Examen terminal écrit de 2h30 avec 10 questions à traiter chacune en quelques lignes (notées sur deux points chacune).

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Le droit du travail en pratique, Eyrolles (coll. Le grand livre)	Michel Miné

Mis à jour le 12-01-2024



Code : DRS003

Unité d'enseignement de type cours

4 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **40 heures**

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier / 1

Contact national :

EPN14 - Droit

2 rue Conté

75003 Paris

Yasmina NABBACH

par_cnam.droit@lecnam.net